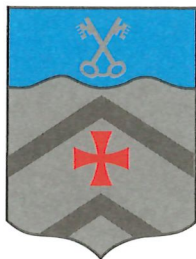


MAIRIE  
DE  
**REPLONGES**



Extrait du Registre  
des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL  
de la commune de REPLONGES

\*\*\*\*\*

**Séance du 08 décembre 2023**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois, le huit décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de REPLONGES, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 01 décembre 2023, et sous la présidence de Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES.

N° Délibération  
D602023

Présents : Monsieur Bertrand VERNOUX, Maire de REPLONGES,  
M. RETY Jean-Pierre – Mme ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian –  
Mme PACCAUD Christine – M. MONTERRAT Raphaël –Maires-Adjoints,  
M. CHEVRET Pascal – Mme BLANC Dominique – Mme RAVAT Ginette –  
Mme FONTIMPE Catherine – Mme DESBROSSES Marie-Claire –  
Mme BOIVIN Nadine – M. DEVEYLE Alain – M. ALBENQUE Christophe –  
M. RIGAUD Denis – M. GAILLARD Bruno – Mme BOZONNET Nathalie –  
– Mme DEGRANGE Valérie – Mme LOURD Mathilde – M. MURE Julien –  
M. BERRY David – M. BATAILLARD Kévin, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres en

Exercice : 27  
Présents : 23  
Votants : 26  
Pour : 26  
Contre : 0

Absents ayant donné pouvoir : M. NILLON Christophe a donné pouvoir à  
Mme PACCAUD Christine, Mme JOLY Christelle a donné pouvoir à  
M. ALBENQUE Christophe, Mme BONNAT Laura a donné pouvoir à M. BERRY  
David.

Arrivée en cours : Mme PONCET Florence arrivée à la deuxième question

Date de la convocation :  
01/12/2023

Absent : M. MONTERRAT Franck

Secrétaire : M. BATAILLARD Kévin

Objet de la délibération : **DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE PAR DELEGATION DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire présentera les décisions qu'il a prises en vertu de l'article L.2122-22 du CGCT, lui donnant délégation pour la durée de son mandat, pour prendre et exécuter en son nom certaines décisions, sans consultation préalable du Conseil Municipal.

**Végétaux – commune**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture de végétaux pour un montant de 2 175.00 € HT soit 2 392.50 € TTC auprès des pépinières Daniel Soupe.

**Aménagement d'un local aéromodélisme – site Limorin**

Dans le cadre de l'aménagement d'un local pour le club d'aéromodélisme dans les anciens garages communaux, Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture, l'installation d'une porte pour un montant de 3 194,00 € HT soit 3 832,80 € TTC auprès de Cruz Fermetures et des travaux de maçonnerie pour un montant de 1 366,50 € HT soit 1 639,80 € TTC auprès de la SARL GAILLARD et la fabrication et la pose d'une défense de fenêtre pour un montant de 650 € auprès de la Métallerie ROZIER.

**Matériels – service technique**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture d'une aiguille et d'un détecteur de métaux pour un montant de 962,00 € HT soit 1 154,40 € TTC auprès de la société SOMEFI.

Accusé de réception en préfecture  
001-210103206-20231208-D602023ter-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2023

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture d'un taille haie pour un montant de 600.00 € HT soit 720.00 € TTC auprès de la société GARRY.

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'il a signé un devis pour la fourniture d'un aspirateur à feuilles à fixer sur un véhicule pour un montant de 4 295.00 € HT soit 5 154.00 € TTC auprès de la société GARRY.

Pour copie délivrée conforme aux registres,  
Replonges le 11 décembre 2023

Le Maire de REPLONGES,



Bertrand VERNOUX